

Évaluation de l'efficacité de la gestion:

**Entretien des
aires protégées**
dans le présent et l'avenir



THE UNIVERSITY
OF QUEENSLAND

IUCN
The World Conservation Union

Référence du présent document

Hockings, M., F. Leverington et R. James. *Evaluating Management Effectiveness: Maintaining protected areas for now and the future*, Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, document d'information rédigé en prévision du Ve Congrès mondial sur les parcs de Durban, en septembre 2003.

Remerciements

La présente publication est inspirée des documents élaborés par les membres du Programme thématique de la CMAP sur l'efficacité de la gestion, ainsi que sur les conclusions d'un atelier préliminaire qui s'est tenu en février 2003, à Melbourne, en Australie.

Sa production a été rendue possible grâce au soutien du programme *Forêts pour la vie* du WWF et de l'Alliance de la Banque mondiale et du WWF pour la conservation et l'utilisation durable des forêts.

Photo sur le devant de la couverture:

L'île San Salvador vue de l'île Bartolome, dans l'archipel des Galapagos, en Équateur.

© WWF-Canon / James W. THORSELL

Illustration sur le devant de la couverture:

Dessin d'une tortue géante des Galapagos, en Équateur, à la carapace en forme de selle de cheval.

© WWF-Canon / Urs WOY

La méthode d'évaluation du WWF et du CATIE a été élaborée et appliquée depuis un certain nombre d'années dans les aires protégées d'Amérique latine, notamment dans l'archipel des Galapagos (voir la page 12).

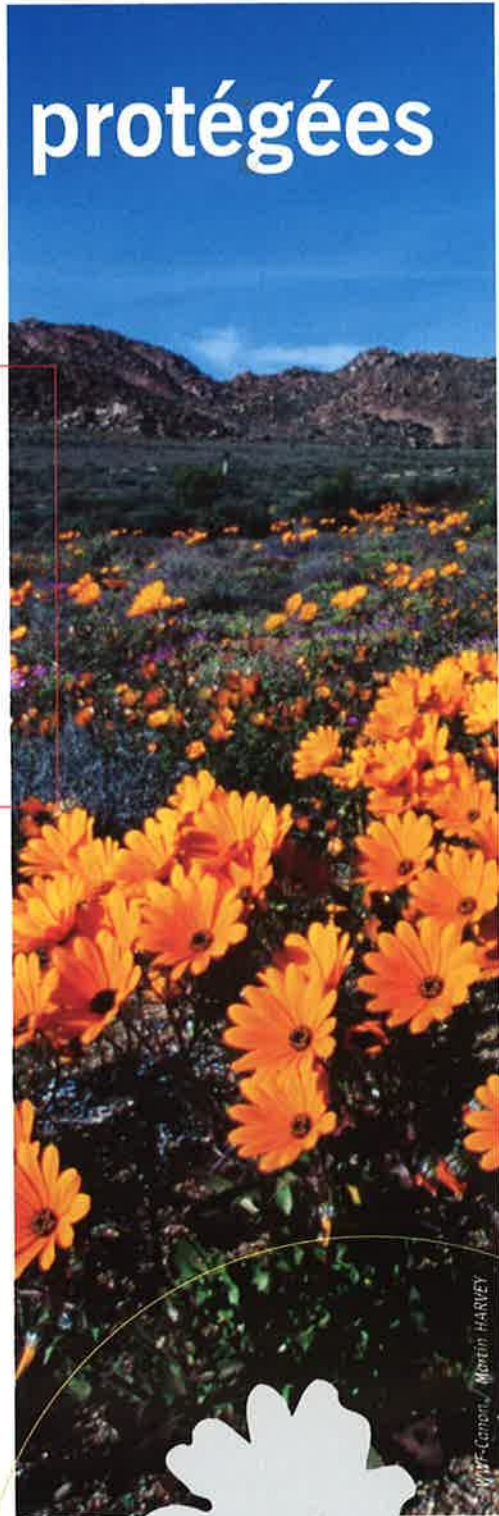
Évaluation de l'efficacité de la gestion:

Entretien des aires protégées dans le présent et l'avenir

Quel est le degré d'atteinte des objectifs de conservation des aires protégées et de protection de leurs valeurs biologiques et culturelles? Les gère-t-on en tenant compte des menaces de plus en plus grandes auxquelles elles font face, notamment le changement climatique, la chasse et les espèces envahissantes? Comment peut-on évaluer ces éléments et adapter la gestion des aires protégées de manière à les entretenir, tant dans le présent que dans l'avenir?

Dans le monde entier, on consacre énormément d'argent, de terres et d'efforts humains à l'acquisition et à la gestion d'aires protégées, de même qu'à la réalisation de projets d'intervention particuliers. Plus de dix pour cent de la surface du globe sont maintenant constitués d'aires dont la protection revêt diverses formes. Cela illustre la très grande importance que la collectivité mondiale accorde à ce type de conservation. Cependant, le seul fait de déclarer que ces aires sont protégées ne garantit pas forcément la conservation de leurs valeurs. Dans la plupart des cas, on n'a qu'une mince notion de l'efficacité de la gestion de chacune de ces aires ou de l'ensemble de leurs réseaux. Mais le plus important, c'est que le peu que l'on accomplit à leur égard révèle qu'un grand nombre d'entre elles sont très sérieusement détériorées, et que plusieurs sont en voie de perdre les valeurs qui ont suscité leur protection à l'origine.

Il faut nettement déterminer ce qui est en train de se produire relativement aux aires protégées et les gérer ensuite avec soin afin de maîtriser la masse croissante de menaces et de pressions dont elles sont l'objet. Un nombre accru de personnes s'emploie à trouver des moyens de surveiller et d'évaluer l'efficacité avec laquelle les aires protégées sont gérées. On prend également de plus en plus conscience que l'évaluation de cette efficacité et l'application des résultats qui en découlent constituent le fondement d'une bonne gestion. L'évaluation permet essentiellement aux gestionnaires de tirer parti de l'expérience acquise, d'affecter adéquatement les ressources, de même que de mesurer et de prévoir aussi bien les menaces que les débouchés éventuels.



En quoi consiste l'évaluation de l'efficacité de la gestion?

L'évaluation de l'efficacité de la gestion permet de déterminer le degré de protection des valeurs d'une aire protégée ainsi que l'atteinte de ses buts et objectifs. Elle vise principalement à ce que les gestionnaires soient en mesure d'améliorer l'état de conservation et la gestion des aires protégées.

L'efficacité de la gestion peut se mesurer en fonction de trois principaux critères:

La conception d'une aire ou d'un réseau d'aires protégées: Les éléments les plus importants comprennent la taille, la forme, les interactions avec l'extérieur et la connectivité. Une évaluation peut révéler des problèmes de conception comme l'isolement et le manque de protection à l'égard de pressions externes, mais cela exclut les aires d'habitats essentiels.

Le bien-fondé et le caractère adéquat de la gestion: Il s'agit d'un examen de la manière dont s'effectue la gestion, à savoir si des plans sont établis, si les effectifs et les fonds sont suffisants pour combler les besoins fondamentaux, et si la gestion respecte les normes de bonnes pratiques de la région.

L'atteinte des objectifs des aires protégées: Il s'agit de déterminer le degré d'atteinte des objectifs établis en mesurant des aspects biologiques (p. ex., si des espèces importantes survivent, se rétablissent ou dépérissent) et des aspects sociaux (p. ex., le mode d'utilisation à des fins récréatives et l'attitude des collectivités locales).



La surveillance sur le terrain constitue généralement un élément important de l'évaluation de l'efficacité de la gestion. Le fait de surveiller des espèces et des écosystèmes essentiels peut révéler le degré d'atteinte des objectifs d'une aire protégée ainsi que l'état de conservation de sa biodiversité. Chercheur du WWF en train d'effectuer un contrôle dans le récif corallien de Tubbataha, aux Philippines.

But de l'évaluation de la gestion des aires protégées

On peut mener une évaluation de l'efficacité de la gestion pour plusieurs motifs, mais il est important d'en préciser clairement le but avant d'entamer ce processus. Elle peut viser les quatre buts généraux suivants:

- 1 Favoriser une meilleure gestion, y compris l'application d'une approche réflexive et adaptative;
- 2 Orienter la planification, l'affectation des ressources et l'établissement des priorités d'un projet;
- 3 Offrir des mécanismes de reddition de comptes et de transparence;
- 4 Renforcer la sensibilisation, la participation et le soutien des collectivités.

L'évaluation de l'efficacité de la gestion doit être perçue comme un processus positif qui vise à corriger les erreurs et à en tirer des enseignements au lieu de les répéter, ainsi qu'à rendre hommage à la réussite obtenue et à en tirer parti. L'évaluation permet également aux gestionnaires d'anticiper les menaces et les débouchés.

Une évaluation de l'efficacité de la gestion doit tenir compte des interactions entre une aire protégée et les collectivités avoisinantes. L'efficacité des mécanismes destinés à améliorer le bien-être de ces collectivités de même qu'à s'attaquer aux répercussions d'une utilisation incompatible des terres adjacentes peut poser aux gestionnaires d'aire protégée des problèmes délicats à résoudre. Le parc national de Virunga, en République démocratique du Congo (ancien Zaïre).

L'évaluation et les enjeux mondiaux

Le défi consiste à veiller à ce que les aires protégées connaissent la réussite même si elles sont l'objet de pressions comme le changement climatique, les invasions d'animaux féroces et de plantes exotiques, la chasse et le braconnage, l'isolement et la fragmentation, le défrichage, la pollution, la surutilisation, l'accroissement de la demande en ressources, les changements sociaux et l'opinion politique, ainsi que les crises politiques et les conflits armés, tant à la périphérie des aires qu'à l'intérieur.

Pour pouvoir faire face à ces pressions, une gestion efficace doit être résiliente et pouvoir s'adapter aux nouvelles influences. Il faut avoir la capacité d'intervenir rapidement en cas de changement et de faire preuve de souplesse sans toutefois fléchir devant des demandes sociales et politiques qui peuvent détériorer la situation.

L'évaluation de l'efficacité de la gestion procure de nombreux avantages lorsqu'il s'agit de contrer des menaces et des pressions mondiales. Par exemple, la surveillance et l'évaluation peuvent :

- donner des résultats tangibles en permettant de gérer des pressions telles que la chasse et le braconnage;
- permettre aux gestionnaires de parc de quantifier des répercussions comme celles que peut occasionner la surutilisation, et d'adapter leur gestion de manière à minimiser ces répercussions;
- révéler les effets sur les aires protégées que peuvent avoir des menaces mondiales comme le changement climatique, tout en aidant les gestionnaires d'un réseau de sites à aménager des zones tampons et à tester des hypothèses pour faire face au changement;
- démontrer l'efficacité des différents programmes de lutte contre les plantes nuisibles et les animaux féroces, tout en permettant de détecter précocement les nouvelles infestations;
- offrir des indicateurs de l'état général des écosystèmes ainsi que des méthodes de gestion des menaces mondiales sur le paysage le plus vaste;
- cerner les succès ou les échecs des activités menées au-delà des limites des parcs, notamment dans les couloirs et dans les parcs transfrontaliers;
- permettre aux collectivités autochtones et locales de participer activement à l'évaluation de la gestion d'une aire protégée et à l'orientation de son avenir;
- faire participer les collectivités autochtones et locales afin qu'elles ressentent une plus forte appartenance à un parc et lui apportent davantage de soutien;
- permettre aux spécialistes de partager leurs idées et leur expérience et de comparer des sites à l'aide de données cohérentes (particulièrement lorsqu'ils se fondent sur le même cadre général d'évaluation);
- détecter rapidement les aires protégées en danger et étayer la sollicitation de fonds et d'un soutien international pour ces aires;
- offrir un mécanisme afin de tenir compte des connaissances scientifiques et traditionnelles dans la prise de décisions, ainsi que des perceptions et de l'expérience des gestionnaires de parc;
- offrir un mécanisme de maintien des normes de gestion en cas de changement de gouvernement et des priorités qu'il s'est fixées;
- servir à orienter une pression ou une présence internationale afin de protéger un parc en cas de trouble ou de conflit politique;
- fournir des données sur les avantages que procurent les aires protégées, par exemple, sur le plan économique, données qui peuvent servir à obtenir du soutien de la part du public et des politiciens.

Les avantages qu'offrent de nombreuses aires protégées en matière de tourisme et d'activités de loisir constituent une valeur importante au sein de ces aires. La surveillance des répercussions que peuvent avoir les visiteurs dans une aire protégée peut révéler qu'ils l'aiment à tel point qu'elle peut "en mourir". Aire protégée de Pamukkale, en Turquie.



La surveillance peut permettre de quantifier les effets des menaces sur les aires protégées et de mesurer le degré de réussite des efforts de gestion visant à contrer ces menaces, notamment le braconnage.



Évolution de l'évaluation de l'efficacité de la gestion

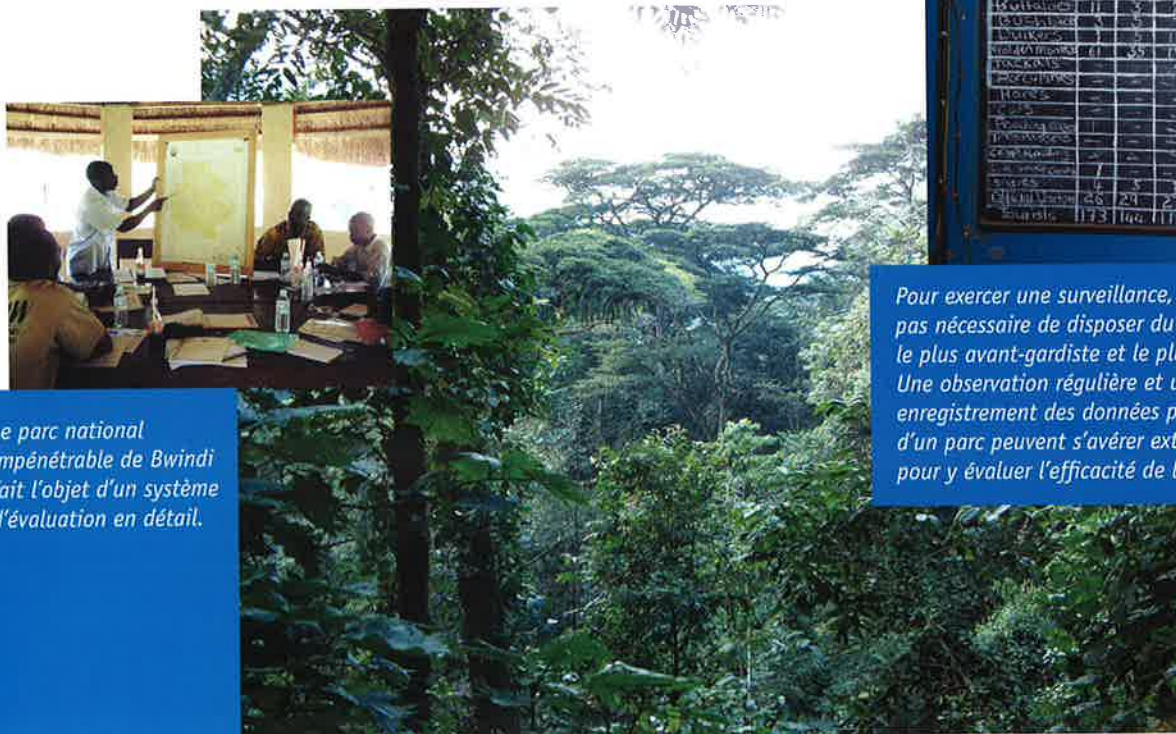
Bien que des milieux comme ceux de la santé et du développement international aient reconnu, avant d'autres, l'importance que revêt l'évaluation de l'efficacité de la gestion et des cycles de projet, ce n'est qu'au cours des quinze à vingt dernières années que cette importance s'est accrue dans le cadre des programmes de conservation.

L'Union mondiale pour la nature (UICN) a constaté la nécessité "d'élaborer des outils et des lignes directrices" et "d'évaluer l'état écologique et la qualité de la gestion des aires protégées existantes" dans le cadre du Plan d'action de Bali adopté au terme du III^e Congrès mondial sur les parcs nationaux (le Congrès de Bali), en 1982. À la suite de ce congrès, la question de l'efficacité de la gestion des aires protégées a commencé à être soulevée dans des documents internationaux, notamment dans les travaux menés par l'UICN.

Le IV^e Congrès, qui s'est tenu à Caracas en 1993, a permis de déterminer que l'efficacité de la gestion constituait l'une des quatre principales préoccupations à l'échelle mondiale, et cela a incité l'UICN à concevoir un système de suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées. En 1996, la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) a constitué un groupe d'étude afin de se pencher sur cette question et, en 2000, elle a publié un cadre et des lignes directrices afin de pouvoir évaluer ce type de gestion. La CMAP a dissous ce groupe d'étude et a instauré un programme thématique dont les responsables poursuivent des travaux connexes.

D'autres groupes et des particuliers se sont également penchés sur cette question, et on applique maintenant un certain nombre de méthodes dans le monde entier. Celles-ci comprennent autant des systèmes de surveillance en détail d'aires protégées déterminées que des systèmes d'évaluation rapide applicables à l'échelle nationale. Ces méthodes ont évolué en fonction des progrès accomplis en matière d'évaluation dans d'autres domaines, notamment ceux des sciences de la santé, du développement rural, de l'agriculture et des sciences de l'environnement.

Il est maintenant possible d'examiner l'expérience acquise au cours de la dernière décennie et d'orienter la prochaine étape des travaux relatifs à l'évaluation de l'efficacité de la gestion.



Le parc national impénétrable de Bwindi fait l'objet d'un système d'évaluation en détail.

Pour exercer une surveillance, il n'est pas nécessaire de disposer du matériel le plus avant-gardiste et le plus coûteux. Une observation régulière et un simple enregistrement des données par le personnel d'un parc peuvent s'avérer extrêmement utiles pour y évaluer l'efficacité de la gestion.

2001	JAN	FEB	MAR	APR	MAY	JUN	JUL	AUG	SEP
No. of visitors	84	76	84	88	91	94			
No. of birds seen	10	10	10	10	10	10			
Hours of observation	10	10	10	10	10	10			
Hours of recording	10	10	10	10	10	10			
Hours of analysis	10	10	10	10	10	10			
Hours of reporting	10	10	10	10	10	10			
Hours of training	10	10	10	10	10	10			
Hours of maintenance	10	10	10	10	10	10			
Hours of other activities	10	10	10	10	10	10			
Total hours	100	100	100	100	100	100			
Cost of equipment	100	100	100	100	100	100			
Cost of personnel	100	100	100	100	100	100			
Cost of other activities	100	100	100	100	100	100			
Total cost	300	300	300	300	300	300			

Cadre de la CMAP destiné à évaluer l'efficacité de la gestion des aires protégées

Il est évident que la diversité des situations réclame différents niveaux d'évaluation. On constate, notamment, des différences importantes quant au temps et aux ressources qu'il est possible de consacrer aux évaluations dans les diverses parties du monde. Des questions d'échelle, de nature des objectifs de gestion, de différence de menaces et de répercussions, et de disponibilité des ressources ont toutes une incidence sur le choix de la méthode d'évaluation.

Par exemple, pour évaluer l'efficacité de la gestion du parc national de Bwindi, en Ouganda, les autorités doivent recourir à une méthode différente de celle qui est appliquée en Australie à l'égard du parc marin de Great Barrier Reef.



Le cadre de la CMAP peut servir à élaborer différentes méthodes en fonction de la diversité des situations. Par exemple, le contrôle de la gestion du parc marin de Great Barrier Reef, en Australie, réclame une approche différente de la surveillance des gorilles de montagne qui vivent dans le parc national impénétrable de Bwindi.

C'est la raison pour laquelle le groupe d'étude de la CMAP s'est astreint à concevoir un "cadre" au lieu de tenter d'élaborer une méthode globale normalisée. Ce cadre vise à guider l'élaboration de systèmes d'évaluation et permet:

- de dresser une liste des enjeux dont il faut mesurer la portée;
- de suggérer certains indicateurs utiles;
- de favoriser l'adoption de normes élémentaires pour établir des évaluations et des rapports.

Le cadre de la CMAP se fonde sur la prémisse voulant que tout processus de gestion débute par l'établissement de perspectives (en tenant compte de l'état de l'aire visée et des pressions qu'elle subit), enregistre les progrès accomplis grâce à la planification et à la répartition des ressources, et tient compte des effets des mesures de gestion pour donner les résultats que l'on compte, avec espoir, obtenir. La surveillance et l'évaluation réalisées à ces stades offrent le lien qui permet aux planificateurs et aux gestionnaires de tirer parti de l'expérience acquise, et aident les pouvoirs publics, les organismes de financement et la société civile à vérifier de près l'état d'un projet ou d'une aire protégée.

La figure 1 illustre un cadre commun pouvant prévoir des programmes de surveillance et d'évaluation associant le contexte, la planification, les intrants, les processus, les extrants et les résultats.

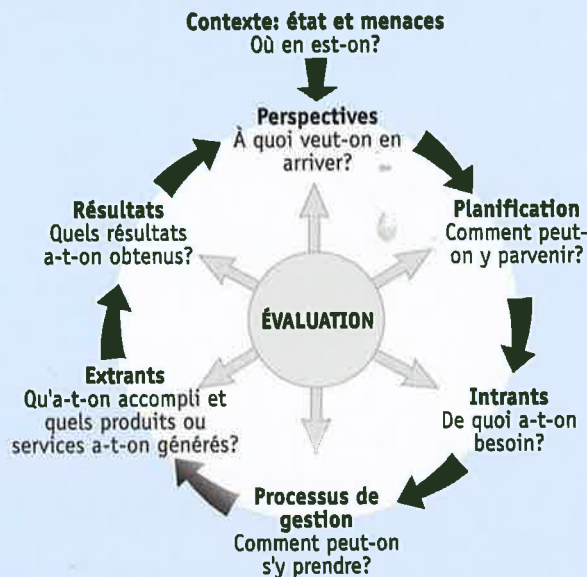


Figure 1: Évaluation du cycle de gestion

Éléments à mesurer

La section qui suit décrit succinctement chacun de ces éléments du cycle de gestion à évaluer et précise pour quelles raisons ils sont importants.

Éléments de conception

Contexte - Où en est-on?

Dans quel état se trouve actuellement une aire protégée?

- Quelle importance revêt-elle sur les plans mondial, national ou local?
- En quoi consiste son mode de conservation et quelles sont ses valeurs?
- Quel est son contexte général en matière de politiques et de gestion?
- De quelles menaces particulières est-elle l'objet?

Ces données permettent de mettre en contexte les décisions de gestion. Il peut s'agir des principaux éléments à utiliser lorsque l'on effectue une évaluation afin de dresser une liste de priorités de gestion au sein d'un réseau d'aires protégées, ou encore d'estimer le temps et les ressources à consacrer à un projet déterminé. Cela permet également de faire connaître l'orientation de la gestion. Par exemple, si le braconnage constitue un problème important et qu'il n'existe aucune mesure pour le contrer, il s'agit d'une sérieuse lacune. Par contre, l'existence de nombreuses brigades anti-braconnage alors que les braconniers ont changé d'endroit peut représenter un gaspillage de ressources.

Planification - À quoi veut-on en arriver et comment peut-on y parvenir?

Quels résultats escompte-t-on obtenir dans un réseau d'aires protégées ou dans l'une d'elles?

À l'égard d'une aire, quel est le degré de pertinence

- de la législation et des politiques qui la visent?
- de sa conception?
- de son plan de gestion?

Le choix des indicateurs qui servent à réaliser une évaluation dépend du but de cette dernière et, plus particulièrement, du fait qu'il s'agisse d'un réseau de réserves ou d'une seule aire protégée. En ce qui a trait aux réseaux, les questions liées à la représentativité et à la connectivité écologiques revêtent une grande importance. Quant à l'évaluation de chaque aire protégée, elle doit porter sur sa forme, sa taille, sa situation géographique ainsi que sur ses objectifs et ses plans détaillés de gestion.

Pertinence des systèmes et des processus de gestion

Intrants - De quoi a-t-on besoin?

Les ressources sont-elles suffisantes pour atteindre les objectifs de gestion d'une aire? La réponse à cette question se fonde principalement sur une estimation des effectifs, des fonds, du matériel et des installations nécessaires.

Processus - Comment peut-on s'y prendre?

La gestion d'un réseau ou d'un site s'effectue-t-elle conformément aux normes applicables? Une évaluation doit tenir compte d'une variété d'indicateurs comme l'élaboration de politiques, l'application de la réglementation, l'entretien des installations et du matériel, les processus administratifs, et la pertinence de la participation des collectivités locales ou des systèmes de gestion des ressources naturelles et culturelles.

Atteinte des objectifs relatifs aux aires protégées

Extrants - Qu'a-t-on accompli et quels produits ou services a-t-on générés?

Quelles mesures de gestion a-t-on prises, et quel est le degré d'atteinte des objectifs et d'exécution des programmes ou des plans de travail? Le contrôle des extrants consiste à déterminer si les mesures prévues (dans le cadre de plans de gestion ou d'un processus annuel de planification) ont donné les résultats escomptés, et si la mise en œuvre des plans de gestion à long terme a donné lieu à des progrès.

Résultats - Quels résultats a-t-on obtenus?

Cette question sert à déterminer si la gestion a permis de concrétiser les visées d'un plan de gestion ou de plans nationaux et, en fin de compte, les objectifs correspondants à la catégorie de l'UICN à laquelle appartient l'aire protégée visée. L'évaluation des résultats est plus éloquente lorsque la législation ou les politiques nationales, de même que les plans de gestion de sites particuliers, sont assortis d'objectifs concrets. Les approches visant l'évaluation des résultats impliquent la surveillance à long terme de l'état des ressources biologiques et culturelles d'un réseau ou d'un site, des aspects socio-économiques de son utilisation et des incidences de sa gestion sur les collectivités locales. Une évaluation doit également permettre d'estimer si l'on a conservé les valeurs d'un site et si l'on a, le cas échéant, fait efficacement obstacle aux menaces à l'égard de ces valeurs.

L'évaluation des résultats est une mesure tangible de l'efficacité de la gestion. Cependant, la surveillance requise est importante, surtout en raison du peu d'attention que l'on a accordé par le passé à cet aspect de la gestion des aires protégées. Le choix des indicateurs à surveiller est un élément essentiel si l'on ne veut pas consacrer inutilement les ressources à surveiller ceux qui ne sont d'aucune aide pour gérer les aspects les plus déterminants.



Une vaste participation des intervenants constitue un élément important si l'on veut qu'une évaluation soit fructueuse. La tenue de réunions et d'ateliers informels permet au personnel d'un parc et aux collectivités locales de travailler de concert à l'évaluation et à l'amélioration de la gestion de ce parc.

Le tableau 1 ci-dessous résume le cadre de la CMAP destiné à évaluer l'efficacité de la gestion.

Éléments d'évaluation	Explication	Critères évalués	Orientation de l'évaluation
Contexte	<i>Où en est-on?</i> Évaluation de l'importance, des menaces et du contexte politique	<ul style="list-style-type: none"> - Importance - Menaces - Vulnérabilité - Contexte national - Partenaires 	État
Planification	<i>À quoi veut-on en arriver?</i> Évaluation de la conception et de la planification des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> - Législation et politiques concernant les aires protégées - Conception du réseau d'aires protégées - Conception des réserves - Planification de la gestion 	Pertinence
Intrants	<i>De quoi a-t-on besoin?</i> Évaluation des ressources nécessaires pour gérer	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources disponibles pour l'organisme responsable - Ressources disponibles pour le site 	Suffisance
Processus	<i>Comment peut-on s'y prendre?</i> Évaluation de la manière dont s'effectue la gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des processus de gestion 	Efficacité et pertinence
Extrants	<i>Quels résultats a-t-on obtenus?</i> Évaluation de l'application des programmes et des mesures de gestion, ainsi que de la fourniture de produits et services	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats des mesures de gestion - Services et produits 	Efficacité
Résultats	<i>Qu'a-t-on accompli?</i> Évaluation des résultats et du degré d'atteinte des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Incidences de la gestion par rapport aux objectifs 	Efficacité et pertinence

Tableau 1: Sommaire du cadre de la CMAP



L'un des avantages des évaluations peut résider dans le processus auquel elles donnent lieu, à savoir le fait de permettre à des gens de se rassembler et de partager de l'information. On peut recourir à diverses sources d'information, tant des cartes et des photographies aériennes que des connaissances acquises localement, à même le terrain.

Une évaluation porte idéalement sur les éléments énumérés ci-dessus. Ceux-ci représentent des approches complémentaires plutôt qu'exclusives en vue d'évaluer l'efficacité de la gestion. Les données de surveillance des intrants et des extrants peuvent s'avérer très précieuses à la longue en révélant les écarts en matière d'efficacité ainsi que l'utilité d'un changement dans le processus de gestion. Toutefois, les évaluations doivent être motivées par des besoins particuliers et tenir compte des ressources, et une évaluation partielle peut quand même procurer de l'information des plus utiles. Le cadre offre la structure nécessaire pour concevoir un système d'évaluation, et la figure 2 illustre le processus de conception d'un tel système.

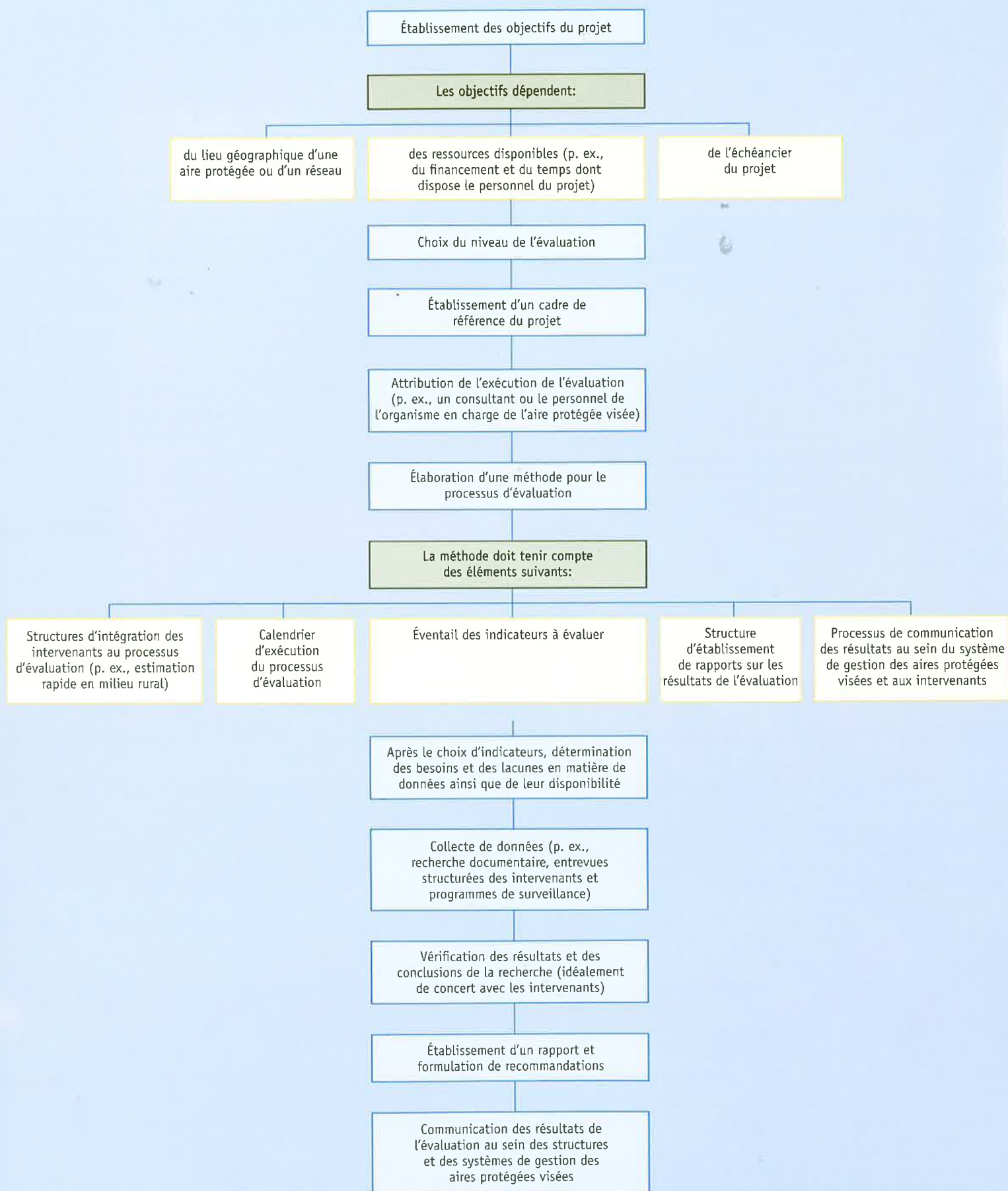


Figure 2: Processus de conception d'un système d'évaluation d'aires protégées ou d'un réseau

Application de l'évaluation de l'efficacité de la gestion

Plusieurs méthodes d'évaluation de l'efficacité de la gestion sont maintenant en application un peu partout dans le monde, et la plupart d'entre elles s'appuient sur le cadre de la CMAP. Les fondements de ce cadre peuvent servir à élaborer des méthodes applicables dans divers contextes et à diverses échelles, que ce soit pour évaluer rapidement des réseaux nationaux et internationaux d'aires protégées ou pour exercer une surveillance détaillée dans l'une de ces aires. En fonction du temps et des ressources disponibles ainsi que des objectifs d'une évaluation, le processus peut s'avérer autant complexe que simple et peu coûteux.

On trouve ci-dessous des exemples de méthodes que l'on a élaborées et appliquées à diverses échelles.

Le projet Amélioration de notre patrimoine: Surveillance et gestion fructueuses des sites naturels du patrimoine mondial

Ce projet quadriennal est soutenu par la Fondation des Nations Unies, l'UICN et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et il vise dix sites du patrimoine mondial en Asie du Sud, en Amérique latine, en Afrique du Sud et en Afrique de l'Est. Il a donné lieu à la mise au point d'un ensemble d'outils de surveillance et d'évaluation à partir du cadre de la CMAP. L'évaluation sert à améliorer la gestion et l'établissement de rapports dans chaque site du patrimoine mondial. Le projet, qui est destiné à mieux gérer les sites en question, offre aux gestionnaires un programme cohérent pour évaluer l'efficacité de la gestion et de la protection des valeurs des sites, ainsi que pour établir des rapports connexes. L'évaluation donne lieu à de la surveillance, à des ateliers et à des entrevues sur le terrain. Ce processus est axé sur la participation et fait appel à de nombreux intervenants, notamment des membres des collectivités locales, du personnel de terrain et d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales. Il a permis d'établir de meilleures relations entre les gestionnaires de parc, les collectivités locales et d'autres intervenants compétents. Afin de combler les lacunes relevées, des mesures sont mises en oeuvre afin d'améliorer la gestion de ces sites.

The Méthode d'évaluation rapide et d'établissement de priorités pour la gestion des aires protégées

La Section internationale du Fonds mondial pour la nature (WWF) a élaboré et testé sur le terrain un outil d'évaluation de l'efficacité de la gestion des réseaux d'aires protégées à l'échelle nationale. Cet outil est destiné:

- à relever les forces et les faiblesses;
- à analyser les menaces et les pressions;
- à cerner les aires qui revêtent une grande importance sur les plans écologique et social et sont très vulnérables;
- à déterminer le degré d'urgence d'une intervention dans une aire protégée et à établir des priorités de conservation à son égard;
- à améliorer l'efficacité de la gestion.

Le processus d'évaluation consiste à étudier l'information disponible et à tenir un atelier en recourant à un questionnaire d'évaluation rapide, à analyser les conclusions qui en découlent et à formuler des recommandations. Ce processus a donné lieu à la participation du personnel de parcs, de scientifiques, et de membres des collectivités locales et d'ONG, ainsi qu'à l'établissement d'objectifs d'évaluation pour chaque pays participant. Il a aussi permis de mener des études de cas détaillées et de s'en servir pour améliorer la gestion en planifiant la conservation, en établissant des priorités et en axant davantage l'attention sur les aires menacées.



Une surveillance à long terme a été exercée dans de nombreuses aires du patrimoine mondial, notamment dans le parc national Royal Chitwan, au Népal. En coordonnant le processus d'évaluation de l'efficacité de la gestion, on peut veiller à ce que les résultats obtenus servent à améliorer la gestion d'un site.



WWF-Canada / ALLEN & HUBERT

Au nombre des avantages que procurent les évaluations, on compte le renforcement de la sensibilité du public aux enjeux d'un parc ainsi qu'une meilleure affectation des ressources qui lui sont destinées. Parc national des Rocky Mountains, aux États-Unis.

The Programme d'évaluation de l'état des ressources naturelles et culturelles dans les parcs nationaux des États-Unis

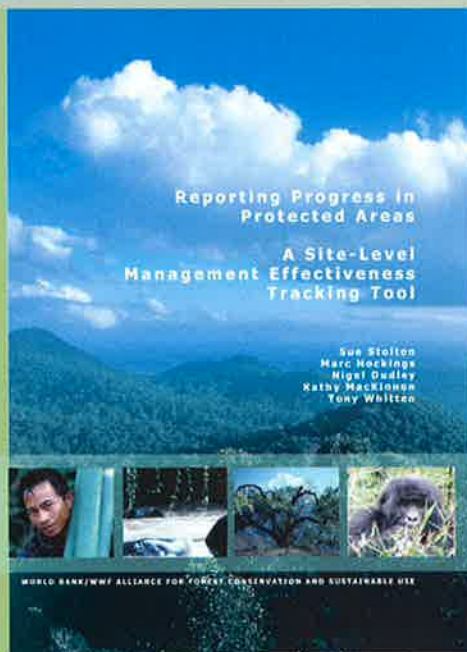
Mis sur pied par la National Parks and Conservation Association, ce projet d'évaluation était destiné à sensibiliser le public à l'état des 387 parcs nationaux du réseau américain et à exposer les conditions dans lesquelles se trouvent leurs ressources. La méthode utilisée a consisté à examiner des indicateurs essentiels afin de connaître l'état des ressources naturelles et culturelles ainsi que les méthodes de gestion, en centrant particulièrement l'attention sur les résultats obtenus. Ce projet a eu pour avantage immédiat d'aider à établir des priorités de financement et de sensibiliser davantage les intervenants aux enjeux dont les parcs sont l'objet.

The Nature Conservancy - Mesure du degré de réussite

La méthode que l'organisme The Nature Conservancy a élaborée afin de mesurer le degré de réussite de la gestion fait partie d'une méthode plus globale de planification de la conservation fondée sur cinq critères: les systèmes, les stress, les sources, les stratégies et la réussite. Cette méthode permet d'évaluer la viabilité des aires ciblées par les mesures de conservation par rapport au contexte du paysage, à sa superficie et son état. Les menaces dont font l'objet les cibles sont évaluées en fonction du stress qu'elles subissent et des sources de ce stress. Le cadre a récemment subi des modifications fondées sur des principes de gestion adaptative afin de mieux mesurer l'efficacité des mesures de conservation. Il comprend maintenant des objectifs axés sur les résultats et des indicateurs déterminés pour pouvoir évaluer le degré de réussite de ces mesures. Il a été appliqué à l'égard de centaines d'aires protégées.

Établissement de rapports sur les progrès accomplis dans les aires protégées : Un outil de suivi de l'efficacité de la gestion de chaque site

L'Alliance de la Banque mondiale et du WWF pour la conservation et l'utilisation durable des forêts a mis au point un système d'évaluation élémentaire pour exercer un suivi des progrès accomplis quant à l'efficacité de la gestion de chaque site. Cette méthode, qu'applique également le Fonds pour l'environnement mondial, est censée offrir un système relativement rapide, facile à utiliser et cohérent afin de rendre compte des progrès en cette matière dans un grand éventail d'aires protégées. Cependant, il ne vise pas à remplacer les méthodes plus complètes de surveillance et d'évaluation à des fins de gestion adaptative.



Cette méthode fait appel à des indicateurs mesurables du rendement à l'égard de questions touchant la société, l'environnement et la gestion. Réserve de la biosphère de Rio Platano, en Honduras.

Méthodes d'évaluation du WWF/CATIE et du programme PROARCA/CAPAS

Les méthodes d'évaluation de la gestion des aires protégées mises de l'avant par le WWF et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), ainsi que dans le cadre du Programa Ambiental Regional para Centro América (PROARCA) et du Central America Protected Area System (CAPAS), ont été élaborées, testées et perfectionnées durant un certain nombre d'années en Amérique latine. Ces méthodes font appel à un système de notation ayant pour base une hiérarchie d'indicateurs à l'égard de différents aspects du rendement de la gestion. Un certain nombre de conditions s'appliquent à chaque indicateur et la valeur la plus élevée correspond à la condition optimale. Les résultats sont présentés sous forme de pourcentage de la note maximale attribuable dont le calcul peut donner une note globale pour l'aire protégée visée et des notes pour chaque champ d'activité, et on peut représenter le tout sous forme matricielle. Ces méthodes sont principalement axées sur les intrants et les processus de gestion et permettent d'évaluer certains extrants et résultats.

Lignes directrices générales relatives à l'évaluation de l'efficacité de la gestion

On a élaboré un certain nombre de lignes directrices générales en se fondant sur l'expérience acquise, au cours de la dernière décennie, en matière d'évaluation de l'efficacité de la gestion. Ces lignes directrices sont résumées et groupées ci-dessous en fonction de l'aspect de l'évaluation auquel elles se rapportent.

Processus

- Le processus doit comporter des objectifs et un plan précis.
- La méthode doit se fonder sur un cadre convenu.
- La méthode doit être simple, réapplicable et transparente.
- Le niveau et le champ de l'évaluation dépendent de l'échelle, de la portée et de l'objet d'un projet.
- L'évaluation doit être axée sur les valeurs les plus importantes d'une aire protégée et sur les menaces les plus graves dont elle est l'objet.
- L'évaluation doit se fonder sur les données les plus fiables et peut avoir un caractère qualitatif et quantitatif.
- Il faut toujours cerner les limites du processus, notamment les lacunes en matière de connaissances.
- Tous les indicateurs de rendement doivent porter sur des enjeux d'ordre social, environnemental ou administratif.
- Il faut pouvoir mesurer les indicateurs, et les résultats doivent illustrer des aspects importants de la gestion.
- Les gestionnaires de parc et les responsables de projet doivent cautionner les besoins en matière d'évaluation de l'efficacité de la gestion et participer aux activités essentielles.

Établissement de rapports

- Un rapport d'évaluation doit faire état des limites et des anomalies du processus;
- Il est aussi indiqué d'améliorer le processus;
- Il faut cerner les forces et les faiblesses de la gestion;
- À la suite du processus d'évaluation, il faut formuler des recommandations précises afin d'améliorer la gestion.

Application des résultats

- Une évaluation ne constitue pas la dernière étape du processus; il faut que ses résultats servent ultérieurement aux fins de la gestion et de la prise de décisions;

- Les résultats d'une évaluation doivent faire état de tout changement qui survient au fil du temps;
- Les résultats doivent permettre d'établir des priorités de gestion et de guider l'affectation des ressources.

Participation

- Le processus doit donner lieu à la participation de la collectivité, des intervenants et de tous les membres du personnel d'un parc;
- Le cas échéant, il faut constituer une équipe pour réaliser un projet, susciter un sentiment d'appartenance et renforcer les relations entre les gestionnaires de parc et les intervenants;
- Les conclusions doivent être mises à la disposition des gestionnaires de parc et des intervenants.

Conclusion - Quelle orientation doit-on prendre?

Le présent document constitue une introduction à la question de l'évaluation de l'efficacité de la gestion. Le cadre et les lignes directrices en vigueur devraient aider les gestionnaires à adapter et à appliquer des méthodes existantes, ou à élaborer et à appliquer leur propre méthode d'évaluation. À mesure que l'on acquiert de l'expérience en matière d'évaluation, on peut s'attendre à ce que ces lignes directrices soient étoffées et améliorées.

La prochaine étape dans l'évolution du domaine de l'évaluation de l'efficacité de la gestion consistera à centrer davantage l'attention sur les résultats des évaluations plutôt qu'à élaborer des méthodes.

Dans l'avenir, le principal défi à relever sera d'utiliser ces outils à plus grande échelle et d'intégrer la surveillance et l'évaluation, à titre d'activités essentielles, à la gestion des aires protégées. Pour atteindre cet objectif, il faudra viser le renforcement:

- de la sensibilité aux avantages que procure l'évaluation;
- de la volonté d'utiliser cette méthode;
- des capacités de réaliser des évaluations au sein des aires qui manquent le plus souvent de ressources.

Le Ve Congrès mondial sur les parcs

L'atelier qui se tiendra à Durban, en Afrique du Sud, dans le cadre du Ve Congrès mondial sur les parcs, permettra de dresser un bilan des progrès considérables que l'on a accomplis en matière d'évaluation au cours des dix dernières années, et de rendre hommage aux engagements pris au cours des congrès de Bali et de Caracas en vue de réaliser des travaux dans ce domaine. Le Congrès de Durban offrira la possibilité:

- de relever les enseignements tirés de la réalisation d'évaluations de l'efficacité de la gestion et d'examiner ces enseignements;
- de formuler des recommandations à la CMAP, aux gouvernements, aux conventions internationales (notamment la Convention sur la diversité biologique et la Convention de Ramsar), aux organismes de gestion des aires protégées, aux ONG et à d'autres organismes qui participent, sur place, à la conservation des aires protégées.

Les séances de l'atelier sur l'évaluation de l'efficacité de la gestion porteront sur les sujets suivants:

- Les modèles de surveillance et d'évaluation des aires protégées;
- L'application des méthodes d'évaluation à différentes échelles, à un réseau ou un parc;
- Les méthodes d'évaluation de l'intégrité écologique;
- Le choix et l'utilisation d'indicateurs sociaux, économiques et administratifs dans le cadre de la gestion des aires protégées;
- L'expérience acquise à l'échelle régionale en matière d'évaluation de l'efficacité de la gestion;

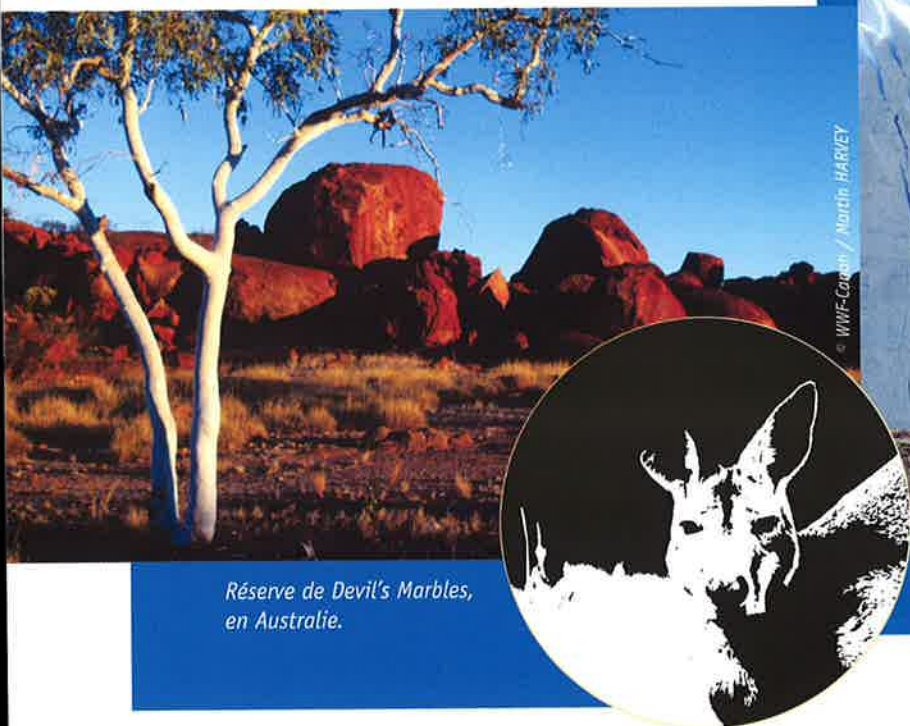
- L'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires marines protégées et des réseaux de zones arides;
- La satisfaction des besoins des collectivités locales et autochtones en matière d'évaluation de l'efficacité de la gestion;
- La gestion efficace de phénomènes menaçants tels que le changement climatique, les espèces envahissantes, et le commerce et la chasse des espèces sauvages;
- L'évaluation du rendement du système de catégories de l'UICN;
- La recherche de solutions pouvant garantir l'efficacité de la gestion.



Parc national de Virunga, en République démocratique du Congo (ancien Zaïre).



Parc national Los Glaciares, dans la province de Santa Cruz, en Argentine (Patagonie).



Réserve de Devil's Marbles, en Australie.

Ouvrages à consulter

Braun, A. *Preparing for the 2003 World Parks Congress - Managing Effectively in the face of Change: What lessons have we learned?*, Commission mondiale des aires protégées, rapport non publié, 2003.

Cifuentes, A. M., V. A. Izurieta et H. H. de Faria. *Measuring Protected Area Management Effectiveness*, Section d'Amérique centrale du WWF, Turrialba, Costa Rica, 2000.

Courrau, J. *Strategy for Monitoring the Management of Protected Areas in Central America*, Programme PROARCA/CAPAS, The Nature Conservancy, États-Unis, 1999.

Ervin, J. *WWF Rapid Assessment and Prioritisation of Protected Areas Management (RAPPAM) Methodology*, WWF, Gland, Suisse, 2003.

Hockings, M., S. Stolton et N. Dudley. *Evaluating effectiveness: A framework for assessing the management of protected areas*, UICN, Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni), 2000.

Hockings, M., S. Stolton, N. Dudley et J. Parrish. *The Enhancing our Heritage Toolkit: book 1*, UNESCO et UICN, 2001 (consultable en ligne sur le site Web <www.enhancingheritage.net/docs_public.asp>).

Leverington, F., et M. Hockings. *Securing protected areas and ecosystem services in the face of global change - Managing in the face of global change: The role of evaluating management effectiveness*, projet de l'UICN et du World Resources Institute sur les écosystèmes, les parcs et la population (en pré-presse).

Peterson, M. *Developing a "State of the Park" Program to Assess Natural and Cultural Resource Conditions in U.S. National Parks*, 2003 (consultable en ligne sur le site Web <www.npca.org/stateoftheparks>).

Stolton, S., M. Hockings, N. Dudley, K. McKinnon et T. Whitten. *Reporting Progress in Protected Areas - A Site-Level Management Effectiveness Tracking Tool*, Alliance de la Banque mondiale et du WWF pour la conservation et l'utilisation durable des forêts, 2003.

The Nature Conservancy. *The Five-S framework for site conservation: a practitioner's handbook for site conservation planning and measuring conservation success*, The Nature Conservancy, Arlington, Virginie, États-Unis, 2000.